

Favoriser le retour à l'emploi : enjeux des formations professionnelles

**Compte rendu des échanges qui se sont déroulés
lors de la webconférence Apur'labo du 22 octobre 2021**

Présents : Eléonore Richard / Eric Maurin (EHESS/PSE). Béatrice Pardini (Défi métiers). Alain Gachet (Epec). Thomas Annonier (Est-ensemble). Loïc Dosseur (Paris&co). Nicolas Garnier (Mission locale). Rachel Sauvage / Virginie Darmon / Christophe Hollaender / Elise Delaître / Eve Pérennec-Segarra / Laurence Verlac / Martine Maquart / Maëlys Rouzaud / Nina Biguet / Sonia Salimon / Ulysse Legavre- Jérôme / Vincent Pottier (Ville de Paris). Dominique Alba / Emilie Moreau / Stéphanie Jankel / Juliette Delattre / Patricia Guyot / Marina Ribeiro / Sandra Roger / Borha Chauvet / Bruno Bouvier / Camille Richard / François Mohrt / Frédérique Latournerie / Grégoire Deberdt / Jean-Charles Arnaud / Jean-François Arènes / Jean-Pierre Castell / Julien Gicquel / Laurent Planchot / Luisa Coppolino / Marie-Thérèse Besse / Martin Wolf / Olivier Richard / Pauline Chazal (Apur).

Organisée dans le cadre du labo de prospective de l'observatoire de l'économie parisienne, la webconférence Apur'labo consacrée au sujet « Favoriser le retour à l'emploi : enjeux des formations professionnelles » s'est déroulée le vendredi 22 octobre 2021. **Éléonore Richard, doctorante à l'EHESS et à PSE, a présenté les principaux enseignements d'un état de l'art qu'elle a élaboré sur le sujet des politiques en matière de formation professionnelle à destination des chômeurs en France et à l'international.** La contribution écrite est accessible ici*. **Un temps d'échange avec les participants, dont ce document consigne les points saillants, a suivi la présentation.**

*Animé par l'Apur, le labo de prospective de l'observatoire de l'économie parisienne** créé en 2021 est un lieu de recherche/action pluridisciplinaire. Il vise à nourrir la réflexion autour des enjeux de la reprise économique après la crise sanitaire de la Covid-19, et à identifier des leviers pour accompagner les transformations de l'économie dans les années à venir. Une première série de contributions émanant d'acteurs de différents profils a été produite et sera publiée au cours du 2^e semestre 2021.*



Éléonore Richard élabore une thèse de doctorat à l'EHESS et à l'École d'économie de Paris sous la direction d'Eric Maurin. Son sujet de recherche porte sur la mesure de la pauvreté en France à l'aide d'indicateurs qui combinent les dimensions monétaire, matérielle et subjective de la pauvreté.

* <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/apur-labo-1-favoriser-retour-emploi-enjeux-formations-professionnelles>

** <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/observatoire-economie-parisienne>

Éric Maurin - Directeur d'études à l'EHESS et titulaire de la Chaire travail à PSE

La présentation d'Éléonore Richard restitue bien les complexités (et les fragilités) des évaluations existantes des dispositifs de formation professionnelle. D'autres études sont menées actuellement et leurs résultats pourront sans doute enrichir la revue de littérature présentée.

Le plan d'investissement dans les compétences (PIC) mentionné dans la présentation met l'accent sur l'accès à des emplois de qualité plutôt que le simple retour à l'emploi. Il privilégie également les formations qui impliquent les entreprises des secteurs en tension. **Une évaluation quantitative de ce dispositif est en cours et permettra de savoir si ces choix sont pertinents. Un enjeu est notamment d'augmenter la part des bénéficiaires qui n'abandonnent pas en cours de formation.** Simon Briole, post doctorant de la Chaire Travail de l'École d'Économie de Paris contribue à ce travail d'évaluation.

Béatrice Pardini - Directrice de l'OREF à Défi métiers

L'OREF entreprend des analyses de la relation entre emploi et formation, et **relève l'importance du lien entre entreprises et formations** pour le retour à l'emploi. En bâtissant l'offre de formation en fonction des besoins de l'économie, le PIC s'attache à trouver des débouchés aux personnes formées. Cependant, **certains secteurs qui recrutent sont peu attractifs et les organismes de formations ont du mal à trouver des candidats.** D'autre part, **la formation a parfois d'autres effets bénéfiques que le retour à l'emploi** pour des personnes qui en sont très éloignées, comme de les aider à trouver une dynamique positive. Cela suppose que les personnes soient motivées par le contenu de leurs formations, et limite l'intérêt d'une formation choisie uniquement pour ses débouchés. **Orienter l'offre de formation par rapport aux besoins de l'économie est donc pertinent, mais ne résout pas la question de l'attractivité de certains secteurs et se fait parfois au détriment d'autres effets positifs charriés par les formations.**

On sait depuis longtemps que **les personnes les moins formées, celles qui bénéficieraient a priori le plus de formations, sont aussi celles qui s'y inscrivent le moins et qui abandonnent le plus en cours de route. L'un des enjeux aujourd'hui est de mieux aider ces personnes à se repérer dans les dispositifs de formation, les aider à trouver celles qui soient adaptées à leur situation, où elles commenceront d'ailleurs par apprendre à apprendre.**

Francesco Filippucci, doctorant de la Chaire Travail de l'École d'Économie de Paris **analyse actuellement l'effet du compte professionnel de formation (CPF) sur l'offre de formation.** Il observe une augmentation du prix des formations subventionnées.

Pour rebondir sur la question du profil des personnes formées, soulevée par Éléonore Richard et par Éric Maurin, **l'OREF a réalisé un travail avec l'Unedic sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi*** qui devrait se poursuivre par une analyse sur la façon dont ces formations s'inscrivent dans les parcours et contribue au retour à l'emploi.

* Qui sont les demandeurs d'emploi qui se forment en Île-de-France ? Une exploration du Fichier national des allocataires (FNA). *Unedic et Défi métiers* (mai 2019)
https://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/docs/publications/synthese-unedic_vf_0.pdf

Martine Maquart - Cheffe de bureau de la formation professionnelle à la Direction de l'attractivité et de l'emploi (DAE) de la Ville de Paris

L'offre de formation de la Ville de Paris se positionne en complément de l'offre de droit commun mise en place par la région. Elle a concerné **15 000 Parisiens pendant la mandature précédente** et vise spécifiquement des publics éloignés de l'emploi, principalement dans les quartiers de la politique de la ville. Elle est pertinente car **adaptée au territoire et aux besoins de ses habitants**. Elle constitue l'un des axes du plan de relance de l'économie parisienne Paris Boost Emploi, adopté par la Ville de Paris en novembre 2020.

Dans ses recommandations, Éléonore Richard préconise de **mieux encadrer les pratiques des organismes de formation**, ce à quoi le bureau de la formation professionnelle s'emploie déjà. Les **opérateurs de formation** sont sélectionnés via des appels à projets ciblant des publics spécifiques. **Ceux qui sont retenus ont un ancrage territorial fort**, en lien avec des entreprises et des acteurs locaux. Les **personnes formées bénéficient ainsi d'un accompagnement** global dans la levée de leurs freins (problématiques de garde d'enfants par exemple) et vers l'emploi : travail sur le projet professionnel, stages en entreprises... De plus, l'accent est mis sur des certifications ou des **micro-certifications, par blocs de compétences**, ce qui permet aux personnes de valoriser les compétences acquises sur le marché de l'emploi, ou de construire leur parcours de formation par bribes.

Alain Gachet, directeur de l'EPEC

L'association Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC) est un levier de la mise en œuvre des politiques d'emploi sur le territoire parisien. Elle a vocation à créer **des parcours intégrés d'accès à l'emploi durable pour les publics les plus éloignés de l'emploi**, et participe dans cet objectif à **l'anticipation des mutations économiques**.

Alain Gachet remercie Éléonore Richard pour sa présentation ainsi que les autres acteurs de l'emploi présents car **l'aller-retour entre recherche et opérationnel est très utile pour continuer à penser l'action publique**.

L'EPEC accompagne annuellement 3 500 personnes dans leurs parcours d'accès ou d'« aller vers » le retour à l'emploi.

Dans la perspective des jeux olympiques, **le programme « 2024 : Toutes championnes, Tous champions ! »** a été lancé avec Plaine commune, la Ville de Paris, le PLIE de Plaine commune et l'EPEC. Ce programme est constitué d'une étape de remobilisation collective avant l'entrée dans un parcours de formation **en lien avec des entreprises des secteurs en croissance** et dynamisés par l'organisation des Jeux olym-

La Ville de Paris cherche à **identifier les métiers émergents** lorsqu'elle construit son offre de formation. Le travail mené avec les opérateurs de la filière concernée, notamment Pôle Emploi, les OPCO et les organismes de branche, permet de **dégager les tendances de l'emploi dans chaque secteur**. L'offre de formation élaborée prend en compte ces variations, et soutient donc l'émergence et le développement de certains métiers et secteurs. **La formation est un instrument de la politique de développement économique local**. Par exemple, lorsque des formations à la réparation de vélos sont financées, cette filière se développe. Ce n'est pas neutre, et il faut réfléchir à l'offre de formation également de ce point de vue.

La question de l'efficacité des formations selon leur durée se pose dans la littérature. **En pratique, les formations courtes sont souvent associées à des formations plus longues**, car cela facilite l'inclusion des publics réticents à les suivre. Par exemple, pour les métiers de l'informatique, des formations courtes sont mises en place sous forme de *bootcamp*, qui débouchent ensuite sur des contrats de professionnalisation. **Les dispositifs de formation sont évalués à l'aune du taux de sortie positive**, soit vers l'emploi, soit vers une formation complémentaire. Il est de l'ordre de 80 %.

piques et paralympiques comme la construction, le tourisme et les métiers de l'organisation.

Le **pôle clauses sociales de Paris** a aussi été mis en place pour favoriser **l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi** grâce au levier des politiques d'achat socialement responsable.

Pour revenir sur la préconisation **d'amélioration de l'information des employeurs sur les formations disponibles sur un territoire et la qualité des profils qui en sont issus, le plus efficace est d'associer les entreprises à l'élaboration de l'ingénierie de formation**.

Quant à la nécessité d'avoir des chiffres sur les parcours professionnels à long terme, l'EPEC dispose de données quantitatives et qualitatives de bilan pour les actions qu'il met en œuvre, en particulier celle du pôle Clauses sociales, **le taux d'accès à l'emploi durable étant de 75 %**, résultat obtenu notamment par la mise en place de parcours de formation en contrats de professionnalisation et d'apprentissage, ce qui montre que l'alternance porte ses fruits.

Christophe Hollaender - Chef de projet emploi et développement économique local à la DAE de la Ville de Paris

La présentation permet de **s'interroger sur les grilles d'évaluation utilisées, qui ne permettent pas forcément d'observer les effets des formations sur le temps long.**

Toutes les interventions mentionnent la nécessité d'aller vers les publics qui se dirigent le moins vers la formation, alors même qu'ils en bénéficieraient le plus. En ayant un prisme

orienté vers les quartiers politiques de la ville, sur lesquels il travaille plus spécifiquement, il s'interroge sur **les manières d'inclure les profils comme les NEET's (Not in Education, Employment or Training).**

Il rejoint Martine Maquart concernant **les synergies entre développement économique et politiques de formation.**

Éléonore Richard - Doctorante à l'EHESS et à PSE

Comme le faisait remarquer Martine Maquart, en pratique les demandeurs d'emploi peuvent enchaîner une formation courte (« apprendre à apprendre ») puis une formation longue, et il s'agit de s'interroger à ce titre sur la séquence optimale des formations dans le parcours des individus. C'est un sujet encore peu étudié dans la littérature académique, mais mentionné notamment par A. Osikominu dans un article intéressant (« The dynamics of training programs for the unemployed », IZA 2016).

Concernant les NEETs évoqués par Christophe Hollaender, certains dispositifs leur sont directement adressés comme la Garantie jeunes en France. Elle a fait l'objet d'une étude quan-

titative par la DARES en 2019 mais également d'un article par un doctorant de PSE, Francesco Filippucci*. Il constate un effet positif de cette politique publique sur la probabilité d'emploi et le nombre d'heures travaillées par ces jeunes dans les années qui suivent la participation au programme.

Enfin, si certaines études soulignent l'importance de rendre les formations plus inclusives, la littérature n'offre pas, à sa connaissance, de préconisations plus concrètes en ce sens.

* Le lien vers son site : <http://francescofilippucci.eu/1Research.html>

Laurence Verlac - Bureau du développement économique local à la DAE de la Ville de Paris

Au sein du BDEL, plusieurs programmes sont mis en œuvre pour les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus en reconversion professionnelle. Deux programmes de formation professionnelle soutenus par le Fond social européen (FSE) sont présentés : le premier, un **programme de coaching**, est une prestation personnalisée ; et le second, nommé « **compétences 45 ans et plus** », est mis en place par le prestataire

FACE PARIS. À l'issue de ces programmes, **seulement 7 % des bénéficiaires accèdent à une formation** (âge, repositionnement plutôt que reconversion qui s'avère plus compliquée, effet de lock in, et absence de formation courte de perfectionnement). Parmi celles-ci, **les personnes les plus jeunes de cette tranche d'âge et les femmes sont d'avantage représentées.**

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

